

# Base d'unité d'Offensive populaire<sup>1</sup>

Débatte et soumise à un vote à la conférence *Off the Defensive* le 31 août 2025.

## 1. La situation actuelle, et comment surmonter nos obstacles

Les luttes populaires parmi les quartiers et les régions du Canada se sont multipliées et renforcées dans les dernières années, alors que les failles du capitalisme briment la qualité de vie de tous et toutes. Qu'il s'agisse de hausses en flèche du prix des logements, ou de la destruction et l'évacuation de communautés entières en raison de l'intensification des saisons de feux de forêt, le peuple a de plus en plus de raisons d'agir. Il y a eu beaucoup de progrès en ce qui concerne la mobilisation locale dans les quartiers populaires et prolétaires, où de telles luttes n'avaient pas lieu il y a dix ans. Toutefois, jusqu'à récemment, la majorité de ces luttes locales n'ont réussi qu'à confronter des manifestations locales de nos ennemis de classe et du système capitaliste, et les gains ou concessions qui découlent de ces luttes ont été plutôt restreints. La plus grande victoire, c'est la mobilisation des gens et la propagation de la conscience de classe et des luttes ouvrières. L'inconvénient de ces luttes locales, toutefois, dont bien d'entre nous faisons partie, c'est le manque d'unité stratégique, d'aspiration, de capacité ou de direction au-delà des objectifs immédiats et locaux. Nous appelons cet obstacle le *localisme*. Dans ses luttes, le peuple ne pourra pas faire pencher la balance en sa faveur dans l'horizon global de la lutte des classes sans aller au-delà du localisme. Nous, membres fondateurs et fondatrices d'Offensive populaire (OP), nous engageons à forger OP en outil pour surmonter le localisme et former une unité stratégique pancanadienne pour la classe ouvrière et les luttes populaires dans les quartiers, y compris, entre autres, les luttes de locataires, et celles de diverses régions géographiques à travers le pays.

## 2. Faire avancer les luttes locales et bâtir de vraies bases du pouvoir populaire par des comités et des assemblées de quartiers

Le but de cette unité stratégique est d'élargir, d'élever et de faire avancer l'état actuel des luttes populaires dans nos régions et quartiers. Nous allons le faire non seulement en continuant de bâtir ces luttes, mais aussi en nous débarrassant de la pensée étroite et sectorielle, afin de maintenir une centralisation plus durable du pouvoir populaire. Nous voulons que les quartiers où nous nous impliquons deviennent des bastions du pouvoir pour le peuple et la classe ouvrière, avec leur propre autorité populaire, afin de créer une forme d'organisation et de mobilisation qui surmonteront les hauts et les bas de toute campagne ou lutte destinée à une seule cause. Nos plans sont d'orienter toutes nos luttes locales dans la mise en place de comités de quartiers et d'assemblées populaires qui survivront à ces luttes et deviendront des groupes de mobilisation des masses qui pourront construire une nouvelle autorité populaire au-delà des objectifs à court terme. Certains, ou plusieurs, de ces comités de quartiers peuvent être dirigés ou initiés par des membres d'OP, mais ils constitueront l'ensemble des organisations de masse spécifiques à la région en question. Il est crucial de noter que nous ne demandons pas aux organisations locales existantes de se dissoudre et de cesser les luttes locales actuelles. OP souhaite fournir une direction stratégique aux luttes locales qui ont précédemment été confrontées à des impasses pour donner une perspective régionale et pancanadienne élargie. Nous voulons aussi être en position de fournir des ressources aux personnes organisatrices des différentes régions pour développer leur travail, notamment du matériel de propagande, de l'éducation politique, de la formation, du soutien logistique, ainsi qu'un accès à d'autres organisateurs et organisatrices.

---

<sup>1</sup> La version anglaise du nom de l'organisation a été désignée *Off the Defensive*, reprenant ainsi le nom de la conférence.

### **3. Notre horizon stratégique est le socialisme**

L'horizon stratégique d'Offensive populaire sera le socialisme. Il ne manque pas d'organisations réformistes et de groupes qui parlent de « socialisme », mais qui peuvent à peine expliquer leurs plans pour l'atteindre. Nous voulons aborder cette question sérieusement. Nous ne nous servirons pas du mot « socialisme » pour attirer de nouveaux activistes tout en trahissant ses principes fondamentaux par une approche de réduction des méfaits du système capitaliste. Nous mandatons OP d'immédiatement s'attarder à comment les organisations locales et régionales peuvent contribuer à la lutte de la classe ouvrière pour le socialisme, et d'intégrer ces concepts dans son programme et sa stratégie. Nous nous engageons à ce que ce groupe devienne éventuellement capable d'offrir une solution décisive et révolutionnaire à la crise du logement et les autres problématiques qui tourmentent nos communautés. Cette solution doit aussi inclure une approche d'unification des luttes de quartiers et des luttes populaires régionales, et d'OP plus précisément. L'accent sera mis sur les luttes ouvrières sans toutefois s'y limiter. Cette approche devra également permettre de forger des alliances et de lutter pour obtenir une base d'unité autour d'un réel programme socialiste. Nous mandatons le Comité organisateur (CO) de mettre au point le tout dans une ébauche de programme et de stratégie, dans le cadre de la préparation pour une assemblée fondatrice d'Offensive populaire en 2026.

### **4. Définition de l'adhésion**

Nous constituons OP en tant qu'organisation à adhésion individuelle. Le fait que nous ne sommes pas une coalition représente déjà une étape importante dans le dépassement du localisme. Les coalitions ont tendance à promouvoir auprès de l'organisation constitutive leur propre programme plutôt que d'unir tous les organismes constituants dans la lutte pour l'obtention des meilleurs résultats possibles pour le collectif dans son ensemble — dans notre cas, les besoins de l'organisation et ceux de la lutte des classes en général.

Bien que les conditions et le travail local devraient bonifier les tactiques et stratégies d'OP, ses membres devront élaborer des approches dans l'optique de faire progresser fermement et solidement la lutte de classes dans chaque région.

Chaque membre doit soutenir la base d'unité d'OP, participer à la construction de sa chapitre locale et contribuer activement à sa vie organisationnelle et payer un coût d'adhésion de 25 \$ (qui sera recueilli au lancement des chapitres de l'organisation). Il ou elle devra suivre le leadership de la direction élue ainsi que la structure adoptée le 31 août 2025 à la conférence *Off the Defensive*. Chaque membre a un droit de vote, ainsi que le droit de participer aux élections pour les postes d'OP en tant que personne candidate ou électrice immédiatement après l'adhésion. Chaque membre a un droit de recevoir des critiques constructives ou d'en donner à d'autres membres, incluant ceux du CO. OP permet à ses membres de maintenir leurs adhésions et activités au sein d'autres formations locales distinctes et indépendantes d'OP, voire les y encourage, surtout celles avec un caractère de masse plus important, et qui ont d'autres fonctions qu'OP.

### **5. Structure de la direction**

Au moment de la conférence *Off the Defensive* du 31 août 2025, on élira un CO par intérim pour OP. La structure de leadership élue fournira direction et cohésion aux membres d'OP dans leurs bases organisationnelles existantes et potentielles. Le Comité d'organisation ne doit pas être trop grand, au point d'être dur à gérer, ni trop petit, au point d'être inefficace et incapable de maintenir ses responsabilités. Nous proposons qu'un CO de cinq (5) membres est approprié à la réalisation des tâches actuelles. Le CO peut efficacement guider et coordonner OP jusqu'à son assemblée fondatrice plus tard en 2026. Nous donnons au CO le mandat d'y élire davantage de membres, ou d'en retirer, si nécessaire, par un vote de majorité.

## 6. Définition des chapitres, des structures organisationnelles et des membres

La nouvelle organisation sera menée par le CO, mais la majorité des membres seront situés dans les chapitres locales. À la suite de la conférence *Off the Defensive*, les membres du CO se réuniront pour déterminer le nombre de membres des chapitres de l'organisation et leur composition. Le CO a le mandat de fonder ces chapitres d'ici décembre 2025. Elles seront basées sur des régions qui seront accessibles à tous les membres de ces secteurs. Chaque chapitre aura son propre comité exécutif élu par ses membres lors de ses assemblées générales (AG). Ce comité exécutif sera composé d'au minimum un.e secrétaire, un.e responsable de l'éducation et de la formation politique, un.e responsable de la propagande et un.e responsable de la trésorerie. La taille du comité exécutif et les autres rôles seront déterminés par les chapitres locales. Les membres du CO seront chargés d'animer les premières AG et de gérer l'élection du comité exécutif pour chaque région. Chaque chapitre doit avoir au moins un, voire plusieurs, quartiers dans son champ de travail.

Jusqu'à l'assemblée fondatrice en 2026, le CO va élaborer toutes les propositions et tous les plans concernant la gestion de l'organisation, consultera les comités exécutifs des chapitres sur ces plans et propositions, et les soumettront au vote lors de leurs assemblées générales. Les comités exécutifs de chapitres doivent également consulter les membres aux assemblées générales afin de recueillir leurs commentaires sur les plans et propositions du CO. Ce processus de consultation permettra aux comités exécutifs des chapitres d'informer les membres sur les plans et projets, et aux membres de les délibérer et de les voter. On considérera qu'une proposition sera adoptée ou rejetée selon le vote majoritaire des membres de l'organisation.

## 7. Le résumé du mandat du Comité organisateur

Nous mandatos que le travail du CO doit inclure :

- a. le lancement de médias sociaux et/ou d'une sorte de présence en ligne annonçant l'émergence d'OP et débutant la diffusion de sa propagande pour que son existence soit connue et popularisée à travers les réseaux existants et au-delà;
- b. la création et l'unification d'un curriculum de formation et d'éducation politique destiné aux membres, aux organisations associées et aux autres activistes parmi les mobilisations de quartiers avec lesquelles nous sommes alliées, tout en assurant que chaque chapitre de l'organisation reçoive la formation et l'éducation par ce curriculum dans un temps raisonnable;
- c. le recrutement et l'expansion de la base d'adhésion d'OP et sa consolidation dans les chapitres orientées vers les luttes de classes des quartiers ou de communautés régionales et vers la construction d'assemblées et de comités de quartiers;
- d. le développement d'une infrastructure pour soutenir, conseiller et former les membres impliqués dans les luttes locales;
- e. le développement d'une orientation stratégique et d'un programme pour l'organisation, incluant une identification claire des ennemis de classes que l'organisation va combattre, qui sera débattue, corrigée puis enfin adoptée à l'assemblée fondatrice en 2026;
- f. la préparation d'une assemblée fondatrice en 2026;

- g. la rédaction d'une constitution et de tout autre document organisationnel nécessaire pour l'assemblée fondatrice en 2026; et enfin,
- h. le développement d'un plan d'organisation, d'un budget et d'un plan de financement d'ici les trois mois suivant l'existence de OP, le tout avant la fin de décembre 2025, qui démontreront comment OP peut atteindre ses objectifs avec les ressources à sa disposition ou celles qu'elle peut recueillir. Un plan politique pour la réalisation de l'assemblée fondatrice, y compris la date, devra également être inclus. Ce plan devra aussi expliquer comment faire progresser les priorités ci-dessus et mettre au point une proposition de financement en considérant les méthodes les plus appropriées (cotisations mensuelles, collectes de fonds, événements, sollicitations de dons). Le plan général et le budget devront être développés avec la consultation des membres des groupes locaux et des chapitres. Le plan politique, le budget et la proposition de financement devront être adoptés avant la fin de 2025 et devront couvrir toutes les activités nécessaires menant à l'assemblée fondatrice d'ici fin 2026. Un rapport financier sera présenté auprès de l'organisation à son assemblée fondatrice en 2026.